

Déclaration de SUD éducation

Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Lorsque nous avons rencontré Gabriel Attal en août 2023, nous l'avions alerté sur le discrédit de la parole publique résultant de la stratégie de communication du gouvernement. Force est de constater que Gabriel Attal, devenu Premier ministre, poursuit son entreprise d'érosion des cadres démocratiques de notre société. Dans l'Éducation nationale on assiste aux mêmes discours populistes sur l'autorité ou à la promotion d'une vitrine, celle de l'école inclusive, d'une école de l'écologie ou de la lutte contre le harcèlement, mais sans moyens. Le ministère ne va jamais plus loin que de l'affichage de politiques de progrès.

Les réformes engagées par le gouvernement à l'école, celle du **Choc des savoirs**, ont été largement dénoncées à la fois dans les instances puisque le CSE a émis des avis très majoritairement voire unanimement défavorables à ces textes, mais aussi par les personnels eux-mêmes aussi bien dans les instances de représentation des personnels et de consultation que dans la mobilisation. Le ministère de l'Éducation nationale porte la responsabilité de la désorganisation du service public d'éducation. Les opérations "collège désert", les journées de grève, les manifestations parents-personnels se sont multipliées à chaque retour de vacances. Les personnels ont été largement rejoints dans leur mobilisation par les parents d'élèves. La journée de manifestations unitaires partout en France du 25 mai dans laquelle sont engagées nos organisations syndicales montrent que **l'opposition au Choc des savoirs est très majoritaire** mais elle montre aussi que les organisations syndicales, les organisations lycéennes et les organisations de parents d'élèves portent ensemble des revendications pour la défense de l'école publique, pour un Choc des moyens. Cette unité devrait alerter le ministère car, comme on le rappelle souvent à SUD éducation,

on ne transforme pas l'école sans l'adhésion des personnels. Et, dans le cas qui nous occupe, les personnels refusent de trier les élèves, ils refusent cette école de l'assignation sociale, cette école à deux vitesses.

En plus des mesures "Choc des savoirs" qui viennent sanctionner la difficulté scolaire, le ministère répond à la commande de Gabriel Attal en lançant **un grand chantier sur l'autorité à l'école**, à nouveau pour chasser sur les terres de la droite réactionnaire et de l'extrême droite adeptes des formules populistes. Ce sont les élèves des milieux défavorisés qui sont doublement visés : d'abord par le Choc des savoirs car ils sont davantage en difficulté scolaire, et ensuite par le chantier de l'autorité qui vise avant tout les plus défavorisés.

La violence à l'école ou aux abords de l'école, le harcèlement, le climat scolaire sont des sujets suffisamment graves pour qu'on prenne la peine d'en discuter sérieusement, en prenant le temps d'analyser la situation et d'écouter à la fois les professionnel·les de l'éducation et les chercheur·ses qui ont travaillé sur cette question. SUD éducation dénonce la mascarade de concertation qui est organisée par le ministère pour cautionner la mise en œuvre d'une politique répressive aux relents réactionnaires. SUD éducation se tiendra aux côtés des personnels qui refusent la politique maltraitante de tri social et le projet d'école-caserne du gouvernement. SUD éducation apporte à cet égard tout son soutien aux personnels du collège Arthur Rimbaud et rappelle que l'institution se doit de soutenir tous les personnels à chaque tapage médiatique. Ces derniers se sont sentis mis en cause par les mots de la Ministre alors même qu'ils étaient très engagés dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Nous dénonçons avec force cette manière de confondre communication politique et politique éducative.

“Quand on ouvre une école, on évite, vingt ans plus tard, d'ouvrir une prison” clamait Victor Hugo. Or aujourd’hui le gouvernement veut nous imposer une école qui confond éduquer et punir, protéger et criminaliser, émanciper et assigner. Une société qui s’en prend aux plus vulnérables, qui tapent toujours plus sur les plus discriminé·es, est une société à la dérive et on a vu, aux États-Unis, au Brésil, en Hongrie, mais aussi récemment en Argentine et en Italie où menaient **les politiques de démolition des digues qui séparent le cadre démocratique des eaux boueuses de l’extrême droite.**

Pour SUD éducation, **l’école est un maillon essentiel d’une société démocratique** : elle doit être un lieu d’émancipation individuelle, intellectuelle et sociale, dans lequel des enfants se préparent à devenir des adultes et c’est bien à l’institution scolaire qu’il revient de tout mettre en œuvre pour accompagner les enfants, les aider à développer leur autonomie, leur apprendre à réguler leurs conflits par la parole et les amener à prendre en charge les enjeux de fonctionnement collectif. Tout cela suppose des moyens à la fois financiers et humains pour offrir aux élèves un cadre de travail accueillant et sécurisé, avec un accompagnement par des personnels formé·es et en nombre suffisant.

Alors SUD éducation le répète à nouveau : ouvrons un grand chantier sur **l’école inclusive** pour constater objectivement quels blocages empêchent la scolarisation des élèves en situation de handicap à l’école. L’absence d’un véritable statut de la Fonction publique pour les AESH et la précarité de ses personnels, le manque d’enseignant·es spécialisé·es, le manque de formation, le trop grand nombre d’élèves par classe, les difficultés d’accessibilités... sont des

premiers éléments sur lesquels le ministère doit travailler prioritairement.

SUD éducation est particulièrement inquiet des atteintes qui sont faites aux libertés publiques et au droit syndical : interdiction des manifestations, criminalisation des militant·es, et dans notre secteur une plainte a été déposée contre notre camarade Olivier Cuzon par le ministre lui-même. Ainsi Gérald Darmanin, en tant que ministre de l’Intérieur, s’emploie à maintenir le silence autour de dérives contraires aux principes républicains dans la police et dans l’armée, qui sont pourtant largement documentées par les journalistes. C’est bien l’omerta imposée par le ministre de l’Intérieur qui porte aujourd’hui atteinte aux services de l’État et non les journalistes et les syndicalistes qui dénoncent des propos ou des comportements antirépublicains et discriminants.

SUD éducation apporte son soutien plein et entier à Olivier Cuzon et au syndicat SUD éducation 29 et revendique le retrait de la plainte déposée par le ministre de l’Intérieur.

Pour défendre les libertés publiques, le droit syndical et l’école publique, notre détermination est intacte. Celle des personnels également. L’école mérite mieux que votre politique, nous nous mobiliserons dans la rue, dans les écoles, dans les établissements scolaires, dans l’unité, le 14 mai par la grève puis le 25 mai par de grandes manifestations populaires pour faire obstacle à vos projets d’école du tri social et pour gagner des moyens pour une véritable école publique pour toutes et tous.